



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 JUIN 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 juin 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 juin 2011

CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE
D'OUVRAGE DE LA SURVEILLANCE
ARCHEOLOGIQUE DES TRAVAUX SUR LE
PERIMETRE DU COEUR DE VILLE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
27 juin 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Denis THOMMEROT -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Guillaume JUIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Julie BIRET donne pouvoir à Nicolas MARJAULT
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Maryvonne ARDOUIN donne pouvoir à Geneviève GAILLARD -

Excusés :

**VOIRIE CIRCULATION ROUTIERE CONVENTION DE TRANSFERT DE MAITRISE D'OUVRAGE DE LA
SURVEILLANCE ARCHEOLOGIQUE DES TRAVAUX SUR LE
PERIMETRE DU COEUR DE VILLE**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Considérant l'intérêt à connaître et promouvoir l'histoire de la construction de la Ville de Niort ;
Considérant le secteur concerné par les travaux d'aménagement du cœur de Ville ;
Considérant l'intervention des concessionnaires de réseaux dans le cadre de ces aménagements ;
Considérant la synergie qu'il pouvait y avoir entre structures à mutualiser les compétences d'un archéologue présent pendant l'ensemble des travaux ;

La Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération de Niort précisent dans une convention, les principes qui régissent l'intervention d'un archéologue lors de la surveillance archéologique qu'il exerce pour la réalisation de travaux dont la responsabilité incombe à la CAN, sur le périmètre des travaux de requalification du cœur de ville.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention entre le Ville de Niort et la Communauté d'Agglomération de Niort ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE